

Horaires d'ouverture des services en charge du recueil des demandes de carte nationale d'identité (CNI) et de passeport biométrique dans les 13 mairies du département de la Haute-Loire habilitées à recueillir ce type de demandes

Mise à jour le 11 septembre 2018

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Aurec-sur-Loire			8 h 00 à 12 h 00 13 h 30 à 18 h 00			FERMÉE
Brioude			8 h 30 à 12 h 00 13 h 30 à 17 h 30			8 h 30 à 12 h 00
Brives Charensac			8 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 18 h 00			FERMÉE
Chadrac	8 h 00 à 11 h 30 14 h 00 à 17 h 30		FERMÉE	8 h 00 à 11 h 30 14 h 00 à 17 h 30		FERMÉE
Craponne-sur-Arzon			9 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 16 h 00			9 h 00 à 12 h 00
Langeac			9 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 17 h 30			FERMÉE
Le Puy-en-Velay *			8 h 30 à 17 h 30		8 h 30 à 16 h 00	FERMÉE
Le Monastier-sur-Gazeille	9 h 00 à 12 h 00 13 h 30 à 16 h 30	9 h 00 à 12 h 00	9 h 00 à 12 h 00 13 h 30 à 16 h 30	9 h 00 à 12 h 00 13 h 30 à 16 h 30		9 h 00 à 12 h 00
Monistrol -sur-Loire	8 h 30 à 12 h 00		8 h 30 à 12 h 00 13 h 30 à 17 h 00	8 h 30 à 12 h 00	8 h 30 à 12 h 00 13 h 30 à 17 h 00	FERMÉE
Tence			9 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 17 h 00			FERMÉE
Vals-près-le-Puy			8 h 00 à 12 h 00 13 h 30 à 17 h 30			FERMÉE
Vorey-sur-Arzon	9 h 00 à 12 h 00	9 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 17 h 00		9 h 00 à 12 h 00	9 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 17 h 00	9 h 00 à 12 h 00
Yssingeaux			9 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 17 h 00		9 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 16 h 30	9 h 00 à 12 h 00

Mairies habilitées et limitrophes au département de la Haute-Loire :
Brassac-les-Mines (63), Coucouron (07), Firminy (42), Issoire (63), Langogne (48), Massiac (15) et Saint Agrève (07)

* de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 16 h 00 le vendredi en juillet et août